

Les enseignements à l'ENA se dérouleront sur **les Sites de Rabat, Fès, Tétouan et Marrakech**. L'affectation des candidats reçus au concours sur ces sites se fera en fonction de leur situation géographique dans leur académie d'origine. Aucun recours à ce sujet n'est recevable. (voir programmation par académie).

1/ Conditions d'accès :

- Etre de nationalité marocaine.
- Etre né(e) à partir du 1^{er} janvier 1993.
- Etre titulaire du baccalauréat national (ou équivalent) avec, au moins, mention assez bien, série sciences expérimentales, mathématiques, techniques et économie.
- Réussir le concours d'accès à l'ENA.
- Seuls les dossiers des candidats ayant obtenu ou obtiendront une note égale ou supérieure à 12 à l'examen régional seront traités.

2/ Présélection de l'année en cours :

- La présélection des 6000 candidats pour passer l'examen écrit sera faite sur la base de la moyenne de leurs notes obtenues dans les deux examens Régional et National (50% pour la note de l'examen Régional et 50% de la note de l'examen National).
- Pour le cas des « Baccalauréats étrangers », la présélection sera faite sur la base de la moyenne générale du Baccalauréat soumise aux mêmes conditions précitées.

3/ Présélection des dossiers :

Les résultats de la présélection seront publiés sur le site de l'Ecole Nationale d'Architecture www.archi.ac.ma le mardi 8 juillet 2014 à 18 h.

4/ Passage du concours :

La sélection des candidats est basée sur une évaluation en deux phases :

Examen écrit :

6000 candidats seront présélectionnés pour passer l'écrit qui comprendra 3 épreuves :

- épreuve **d'expression écrite** (durée : 1 heure)
- épreuve **d'expression graphique** (durée : 1 heure)
- épreuve **de culture générale QCM** (durée : 1 heure)

Examen oral :

600 candidats seront retenus après l'examen écrit par ordre de mérite pour passer l'épreuve de l'oral qui consiste, pour chaque candidat, en un entretien de **15 minutes** devant un jury.

5/ Inscription au concours :

- **Les inscriptions sont ouvertes à partir du 1^{er} juin 2014 jusqu'au mercredi 25 juin 2014 à 16h, délai de rigueur ;**
- Les inscriptions se feront à travers le site de l'Ecole Nationale d'Architecture (www.archi.ac.ma) en suivant les instructions indiquées sur la fiche d'inscription.

6/ Conseils :

N'attendez pas les derniers jours pour vous inscrire pour ne pas encombrer le site qui risque de se bloquer.